AG2R LA MONDIALE
Prévoyance

Déclaration obligatoire de l'employeur

Convention Collective Nationale du Bricolage

Adresse retour : AG2R La Mondiale - Adhésions et vie du contrat entreprise - TSA 37001 - 59071 Roubaix Cedex 1

Liste du personnel en arrêt de travail

☐ L'Adhérent déclare ne pas avoir, à la date d'effet du présent contrat, de salariés en incapacité temporaire de travail, invalidité ou incapacité permanente, tels que définis à l'article 7 des Conditions Générales. Dans ce cas, merci de préciser « NÉANT » dans le tableau ci-dessous.

☐ L'Adhérent déclare avoir, à la date d'effet du présent contrat, de salariés en incapacité temporaire de travail, invalidité ou incapacité permanente, tels que définis à l'article 7 des Conditions Générales.

Raison sociale de l'entreprise : N° de SIRET :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date d'effet du contrat :

L'Adhérent dispose-t'il d'un régime arrêt de travail auprès d'un organisme assureur à la date d'effet du contrat AG2R Prévoyance ? ☐ OUI ☐ NON

Présence d'un organisme assureur antérieur à la date d'effet du contrat AG2R Prévoyance ? ☐ OUI ☐ NON

Dans l'affirmative, afin d'évaluer les engagements en matière de reprises, une copie du(des) contrat(s) précédent(s) est impérative.

Complétez la liste ci-dessous en mentionnant pour chaque salarié les informations demandées :

													En cas de présence d'un assureur	
N°	Nom et prénom (en majuscule)	Situation de famille(1)	Nombre d'enfant à charge	Salaire annuel brut (en euros)	Date de naissance	Numéro de Sécurité sociale	Nature de l'arrêt(2)	Type d'arrêt(3)	Date de survenance incapacité	Date de survenance invalidité (le cas échéant)	Prestation Sécurité sociale (en euros)	Périodicité(4) prestation Sécurité sociale	Prestation complémentaire (en euros)	Périodicité(4) prestation complémentaire
Exemple	MARTIN JEAN	M	2	18 000 €	10031969	169037502001051	M	INV 1	15012004	15062005	25,00 €	IJ	15,00 €	IJ

(1) M = Marié(e) - P = PACS - C = Célibataire - V = Veuf(ve) - D = Divorcé(e) - U = Union libre - S = Séparé(e) judiciairement
(2) M = Maladie - A = Accident vie privée - MP = Maladie professionnelle - AT = Accident du travail
(3) INC = Incapacité - INV 1 = Invalidité 1ère cat. - INV 2 = Invalidité 2e cat. - INV 3 = Invalidité 3e cat. - INC PERM = Incapacité permanente
(4) IJ = Indemnité journalière - T = Trimestrielle - A = Annuelle

Cachet et signature de l'entreprise

Date :

Les données à caractère personnel traitées par votre organisme d'assurance sont collectées à des fins de gestion commerciale et administrative. Elles peuvent, le cas échéant, et à l'exception de vos données de santé et de votre numéro de sécurité sociale, être communiquées aux autres membres de AG2R LA MONDIALE et à ses partenaires, lesquels pourront, sauf opposition de votre part, vous informer sur leur offre de produits ou de services. Les données collectées par voie de formulaires et présentées comme obligatoires sont nécessaires à la mise en œuvre de ce traitement. En cas de réponse incomplète de votre part, nous pourrions ne pas être en mesure de donner suite à votre demande. Les personnes concernées par ce traitement bénéficient d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui les concernent, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et Libertés ». Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à AG2R LA MONDIALE, Direction des risques – Service du Correspondant Informatique et Libertés, 14-16, boulevard Malesherbes 75379 Paris cedex 08 ou par mail à informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr.

AG2R Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - Siren 333 232 270
122020-93513